PROCESSUS DE RÉINSCRIPTION

RÉINSCRIPTION APRÈS AVOIR VALIDÉ
30 CRÉDITS OU PLUS DE BAC 1

RÉINSCRIPTION APRÈS AVOIR VALIDÉ
MOINS DE 30 CRÉDITS DE BAC 1 UNIQUEMENT LES ETUDIANTS INSCRITS EN BAC 1 EN 24-25

1a Signifier votre demande de réinscription par mail à l'adresse «secretariat.academique@isfsc.be»
AU PLUS TARD **le 09/09/25**

1b Signer en ligne votre programme via la plateforme student.isfsc.be (un e-mail est envoyé quand le programme est disponible)

Je ne valide pas ce programme

2a Prendre contact par mail avec votre coordinateur d'année
1B CO | M. Ernoux - g.ernoux@isfsc.be
2B/3B CO | Mme Scalzo - s.scalzo@isfsc.be
EMU | Mme Delnoy - m.delnoy@isfsc.be
1B/2B/3B AS | Mme Scheen - e.scheen@isfsc.be

Je valide ce programme

2b « Signer » le PAE en ligne sur la plateforme

3 Payer vos frais d'inscription via la facture reçue sur student.isfsc.be (hormis si vous avez introduit une demande de bourse, dans ce cas envoyer-nous votre accusé de demande de bourse sur boursier@isfsc.be)

4 Recevoir automatiquement vos attestations via votre plateforme student.isfsc.be dans la partie « Mes documents »